

Créée en 2009 par l'institut **Irice** (Institut de Recherche et d'innovation pour le Climat et l'Ecologie), cette **certification** s'applique à tous types de bâtiments, toutes natures de projet (construction ou rénovation), de l'échelle du bâtiment à celle du quartier ou d'une ZAC, en France et à l'international. Elle démontre qu'une **démarche favorable** à la biodiversité et l'environnement, suivant un ensemble de critères définis, a bien été poursuivie tout au long du projet.

### Les utilités d' Effinature ?

Effinature prend en compte la **biodiversité** dans son ensemble afin de limiter au maximum les impacts d'un projet sur l'environnement et permet ainsi de :



**Préserver** des sols vivants, perméables et non compactés



**Développer** le patrimoine végétal et soutenir la faune locale



**Sensibiliser** tous les acteurs du projet à ces sujets



**Réduire** les impacts du projet et tous types de pollutions (sonore, lumineuse, chimique...)



**Augmenter** la résilience climatique (adaptation de la palette végétale, stockage du carbone...)



Cette certification est avant tout un guide qui permet de n'oublier aucun enjeu essentiel à la préservation du **patrimoine naturel** lors de la conception, la réalisation et même l'exploitation d'un projet. Elle permet de mettre en avant le travail accompli pour concevoir aujourd'hui un espace de vie de qualité, qui ne dégrade pas les conditions de vie des générations futures.

### Comment un projet est-il certifié ?

Pour faire certifier un projet, un maître d'ouvrage doit d'abord faire une demande auprès de l'Irice. Il est accompagné d'un **AMO Effinature** (**A**ssistance à **M**aitrise d'**O**uvrage), ayant suivi une formation spécifique lui permettant de maîtriser les détails des référentiels à suivre. L'AMO a pour mission de conseiller et d'orienter le maître d'ouvrage pour respecter les conditions d'obtention de la certification et de constituer un dossier, qui sera complété en 3 phases successives et étudié par l'IRICE pour finalement obtenir la certification.



### Serpe Conseil vous accompagne !

- ◆ **Serpe Conseil** peut vous accompagner en tant qu'AMO Effinature certifié.
- ◆ Après une analyse succincte, nous déterminons ensemble si la certification Effinature est adaptée à vos besoins et votre ambition.
- ◆ Une fois votre candidature acceptée par l'Irice, l'aventure peut commencer !



### La certification

Elle vise à reconnaître les personnes qui possèdent des connaissances, des aptitudes ou des compétences déjà établies.

#### "Citation du mois"

« Toute idée nouvelle a besoin, comme une plante, d'enfoncer ses racines. »

Pour ne manquer aucune actualité du Groupe, rendez vous sur notre site internet ou suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Site internet du Groupe

